

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 53 (1902)  
**Heft:** 12  
  
**Rubrik:** Chronique forestière

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La malveillance entrerait pour 70 % dans les causes générales de ces destructions de forêts. Les Arabes mettent en effet le feu à un coin de forêt, afin de se ménager quelques parcours ou l'hêtre pousse dru.

D'un autre côté, le journal américain *Forestry and Navigation* donne des détails sur les principaux incendies de forêts qui ont eu lieu en septembre dernier aux Etats-Unis. Dans le Washington quatre grands incendies ont occasionné des pertes de bois évaluées à plus de 15 millions de francs. Dans l'Orégon faits analogues; dans le Colorado 18 incendies ont balayé les montagnes du centre dénudant des forêts qui fournissaient les eaux d'irrigation, en quelques jours notamment 75,000 h. ont été la proie des flammes. Dans le Montana, Sud Dakota, en Californie, etc., autres incendies avec dommages considérables.

Les réserves surveillées par un personnel forestier ont été généralement bien défendues et n'ont pas beaucoup souffert du feu.

*Revue des Eaux et forêts.*



## Chronique forestière.

### Cantons.

**Zurich.** Le Grand Conseil, après de vifs débats, a décrété l'augmentation du nombre des arrondissements forestiers, en ce sens que les 2 adjoints de l'Inspection cantonale reçoivent la gérance directe d'un arrondissement. Cette mesure n'est que provisoire. Elle ne deviendra définitive, par la création de deux postes fixes, que le jour où la loi forestière cantonale aura été révisée. Ce qui ne saurait tarder une fois que la nouvelle loi fédérale sera entrée en vigueur.

**Berne.** Le Conseil d'Etat a nommé forestier du XVII<sup>e</sup> arrondissement, pour remplacer M. J. Jermann, décédé, M. Pulver, adjoint à l'Inspection cantonale des forêts.

**Argovie.** M. Stirnemann est nommé forestier d'arrondissement à la place de M. Dössekkel, à Muri, démissionnaire. M. H. Schmuziger, d'Aarau, passe adjoint à l'Inspection cantonale des forêts.

### Etranger.

**France.** — *La mort d'un président.* — On annonce la mort du président „de Levier“. Pour ceux de nos lecteurs qui ignorent la chose, hâtons-nous d'ajouter que c'est ainsi que nos voisins d'outre Jura désignent les plus beaux spécimens de leurs sapinières. Celui dont il s'agit vient d'être compris dans une des coupes de 1902. Ce beau sapin qui fut successivement „roi“, „empereur“, puis „président“, suivant les fluctuations politiques, et qui ne s'en est jamais douté du reste, a une circonférence de 4,60 m. à 1,50 m. au-dessus du sol; sa hauteur totale

est de 45 m. environ, avec 40 m. de hauteur de bois d'œuvre, ses premières branches sont à 30 m. Son volume, difficile à calculer, peut être évalué à 28 m<sup>3</sup>, dont 3 pour le houppier et 25 pour le fût. On peut évaluer son rendement d'après les usages du pays et déduction faite des tares probables, à 130 solives et son prix sur pied à environ 600 fr.

Lors de son baptême, en 1896, il mesurait 4,60 m. de circonférence et faisait alors partie d'un peuplement de haute futaie, composé d'arbres ayant tous des circonférences supérieures à 2,60 m. — Le remplacement au „Président“, ne sera donc pas chose difficile.



## Bibliographie.

### Publications nouvelles.

- Funicolari aere e strade agricole.** — Conférence donnée à la Société d'agriculture tessinoise, par *Mansueto Pometta*, à Faido.
- Introduction dans les cultures forestières d'espèces étrangères à la région,** par *A. Jolyet*, chargé des cours à l'École nationale des Eaux et Forêts de Nancy. — Paris. Imprimerie nationale.
- Dictionnaire des chasseurs,** par *Jean des Ravières*, édité par la maison Ch. Petitpierre et fils, Neuchâtel.
- Conversion d'un taillis sous futaie en futaie résineuse.** Mémoires présentés à la Société forestière de Franche Comté et de Belfort par MM. *Runacher*, *Rosemont* et *Lamiable*. — Besançon. Imprimerie Jaquin.
- Zur Frage der Gestaltung und Vererbung,** auf Grund 28jähriger Experimente par *D<sup>r</sup> M. Standfuss*. — Leipzig. Druck von Franckenstein und Wagner.
- Der echte Hausschwamm und andere, das Bauholz störende Pilze,** par le *D<sup>r</sup> Robert Hartig*, professeur de botanique à l'Université de Munich. 2<sup>e</sup> édition revue et agrandie par le *D<sup>r</sup> baron de Tubeuf*. Edité à Berlin chez Julius Springer.



## Mercuriale des bois en novembre 1902.

Tous droits réservés.

Les indications relatives aux prix des bois façonnés sont basées sur la classification adoptée dans les Etats de l'Allemagne du Sud (voir le numéro de janvier).

### A. Prix des bois vendus sur pied, par m<sup>3</sup>.

(Exploitation à la charge du vendeur. Mesurage sur bois abattu.)

#### Berne, Forêts domaniales, V<sup>e</sup> arrondissement, Thoune.

(Bois vendu jusqu'à un diamètre minimum de 30 cm., comme bois de sciage et de 12 cm. comme bois de construction.)

**Schindelboden.** (Transport jusqu'à Thoune fr. 5). 23 plantes, <sup>9</sup>/<sub>10</sub> épice. <sup>1</sup>/<sub>10</sub> sap., à 1,30 m<sup>3</sup> par plante, bois de sciage fr. 28, bois de const. fr. 24. — **Erizbahn**